



Etablissement Public  
Foncier de Lorraine

BASSIN HOUILLER - RECONVERSION DES FRICHES MINIERES

## **L'EPFL, acteur de la coopération transfrontalière franco-sarroise**

**L'EPFL et la société immobilière des Charbonnages Sarrois (RAG Montan Immobilien) ont signé le 23 août 2012 un protocole de coopération transfrontalière au musée « Parc Explor Wendel » de Petite-Rosselle. Leur but : reconvertir de façon cohérente les 1 000 hectares de friches minières du Warndt transfrontalier.**

Confrontés à la problématique commune de la reconversion d'un territoire tournant la page de l'activité charbonnière, le Ministère Sarrois de l'environnement, de l'énergie et des transports, l'Établissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) et RAG Montan Immobilien GmbH (société immobilière des Charbonnages Sarrois) ont, entre 2008 et 2010, décidé de s'allier afin d'élaborer une perspective de développement commune, transfrontalière et cohérente pour les plus de 1 000 ha de friches minières du Warndt transfrontalier.

L'étude « Le Warndt après-mine - un projet de développement transfrontalier » a fait apparaître comme évident que dans le cadre d'un espace de vie transfrontalier, une approche purement nationale des potentiels de développement des sites ne mènerait pas aux résultats escomptés.

De part et d'autre de la frontière, les mutations structurelles liées à la cessation de l'activité minière se font fortement sentir : quel avenir après la fermeture des mines ? La région entière souffre d'une perte considérable de son identité. Outre les mutations structurelles, le changement démographique touche de près les villages et les villes du Warndt. Les perspectives économiques et financières sont limitées.

Les friches minières peuvent constituer une chance, un élément déclencheur, pour redynamiser la région et contribuer au renouvellement de son image.

### **Des projets concrets et cohérents de part et d'autre de la frontière**

C'est fort de ce constat que l'EPFL et ses partenaires sarrois ont décidé d'initier, dans un contexte commun et transfrontalier, des projets concrets pour chacun des sites du Warndt et d'assurer le suivi de leur mise en œuvre (création de chemins de randonnée, mise en lumière des terrils, recherche de synergie entre les musées de part et d'autre de la frontière...). Cette démarche se veut aussi être une contribution au développement de concepts déjà existants (SCoT Val de Rosselle, Eurodistrict, Regionalpark Saar, Parc de Développement de la Vallée de la Rosselle) s'inscrivant ainsi dans une dynamique de cohérence.

Pour mener à bien ces projets, l'EPFL et les Charbonnages sarrois (RAG Montan Immobilien) ont donc signé, le 23 août 2012, un protocole de coopération transfrontalière qui doit leur permettre en tant que principaux propriétaires et développeurs de projets, de renforcer leurs liens, de partager leurs expériences, de mener des activités conjointes d'intérêt mutuel et enfin de renforcer l'impact de leur travail.

*Pour toutes précisions :*

*Véronique Soutif*

*Chargée de mission Communication*

*Tél : 03 83 80 40 27 - 06 89 82 59 22*